

## **Ecole libre Guy De Larigaudie**

Rue Marseaut, 5A

Place Goffinet, 5

6750 Musson

☎ 063/67 51 65

0470/87 90 37

✉ pascaljoannes@ecolelibremusson.be



*Peu importe si un enfant apprend lentement  
aussi longtemps que nous l'encourageons à ne jamais arrêter !*

<http://ecolelibredemusson.jimdofree.com>

## Table des matières

- 1 - *Mot aux parents*
- 2 - *L'organisation de l'école*
- 3 - *Ouverture au monde*
- 4 - *Animation pastorale*
- 5 - *Adresses utiles*
- 6 - *Projet d'établissement*
- 7 - *Projet éducatif*
- 8 - *Estimation des frais dans notre école*

## Mot aux parents ...

Vous avez inscrit votre enfant dans notre établissement. Nous vous remercions de votre confiance, et c'est avec vous, parents, que nous allons aider votre enfant à s'épanouir.

Ensemble, nous allons tenter de lui donner un maximum de moyens pour entrer dans le monde de demain.

Si d'aventure surgissait un malentendu, un problème, sachez que le dialogue est au centre de notre projet éducatif.

Nous sommes partenaires, parents-école, pour mener votre enfant le plus loin possible sur les chemins de son apprentissage.

*Si tu veux aller vite, marche seul*

*mais si tu veux aller loin, marchons ensemble.*

- Proverbe africain -

# L'organisation de l'école

## Transport

Celui-ci est assuré par le TEC.  
Pour plus de renseignements,  
adressez-vous à la direction de  
l'école.  
Les enfants repartant seuls  
devront remplir une fiche de  
sortie donnée par l'école.

## Garderie

Horaire : 07h15 – 08h15 /  
15h30 – 19h00  
Renseignements et inscription  
auprès de madame GUARNERI  
(cfr Adresses utiles).

## Aide aux devoirs

Des cours de remédiation, de  
préparation au CEB et  
d'organisation du travail sont  
organisés avec l'ASBL  
Enseignons.be.  
Renseignements et inscription  
auprès de la direction.

## Horaire des cours

Les lundi, mardi, jeudi et  
vendredi  
de 08h30 à 12h05 et  
de 13h30 à 15h25.  
Le mercredi, fin des cours à  
12h05.

## Temps de midi

Service cantine de 11h50 à  
12h30 pour les maternelles,  
premières et deuxièmes  
primaires. Et de 12h25 à  
13h10 pour les grands de  
primaires.

Repas chaud :

- 3,20 € maternelles
- 3,75 € primaires
- 1 € tartines



# Ouverture au monde

## **Classes découvertes**

Organisation de classes de dépaysement à partir du cycle 5/8.

Excursions chaque année au cycle 2,5/5 et une année sur deux en alternance avec les classes de dépaysement dans les autres cycles.

## **Activités diverses**

Organisation de sorties ciblées et accueil de personnes ressources en classe en lien avec le projet à réaliser, le thème à développer.

Mamy-conteuse à l'école maternelle et « Je lis comme je respire » en primaire.

L'occasion est donnée de participer chaque année à quelques spectacles soit à l'école, soit à l'extérieur (Maison de la Culture d'Athus, intervention de l'Association de Parents, ...).

## **Activités sportives**

Un cours de natation est organisé à partir de la 1<sup>e</sup> primaire. Par modules de 8 séances jusqu'à la fin de P6.

-

Cours de psychomotricité en maternelle et de gymnastique en primaire à raison de 2h/semaine.

L'école participe aussi à la demi-journée sportive organisée par l'ADEPS à Saint-Mard. Ceci dans un climat de coopération, de solidarité plutôt que de compétition élitiste.

## Animation pastorale

Une veillée de Noël est organisée par les classes de maternelle.

Une participation à la célébration du rappel de la mort de Guy de Larigaudie, durant le mois de mai est également prévue (facultative). Le cycle 5/8 part en promenade commémorative chaque fin d'année jusqu'à sa stèle.

Des informations sur Guy de Larigaudie sont disponibles sur le site de notre école.



*Savoir sourire : quelle force d'apaisement, force de douceur,  
de calme, force de rayonnement !*

- Guy de Larigaudie –

## Adresses utiles



### Ecole

Bureau : 063/67 51 65

Direction : 0470/87 90 37

pascaljoannes@ecolelibremusson.be

### PMS

063/57 89 92

### Membres du PO

Président : Sébastien Fivet

Sebastien11.fivet@gmail.com

Secrétaire : Sébastien Spoidenne

Trésorier : France Hinqué

### Accueil extra-scolaire

Organisé par la commune de Musson.

Personne de référence : Anissa GUARNERI

063/38 08 49 ; Anissa.Guarneri@musson.be

### Conseil de participation.

Voir la direction pour renseignements.

### Comité de Parents

Damien ROSKAM : damienroskam@hotmail.com



# Projet d'établissement

## 1. Apprentissages :

Le Programme Intégré adapté aux Socles de Compétences du Réseau Libre Catholique est le référentiel pour construire les activités et les leçons.

**La démarche favorisée, de 2 ans et demi à douze ans, est la construction des savoirs avec les enfants à partir de situations défis par exemple. Dans cette démarche, une part importante est accordée au « Comment ai-je fait ? », au droit à l'erreur ... pour ne plus en commettre.**

Des activités de structuration permettent aux enfants de fixer matières à retenir et compétences à utiliser.

**L'orthographe** est aussi très importante dans les apprentissages dès la 1<sup>ère</sup> année primaire. C'est pour cela qu'un projet en orthographe a été construit par l'équipe éducative. Il s'agit d'un projet s'étalant de la 1<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année pour assurer une continuité à l'école dans le domaine de l'orthographe.

**Les élèves de l'école sont également amenés à créer le journal de l'école, « le P'tit Gaumais » en ayant recours à la dimension technologique et l'utilisation de l'informatique afin de travailler au mieux la mise en page de ce support écrit.**

De plus chaque classe primaire est équipée de tableaux interactifs. Les classes maternelles disposent d'un rétroprojecteur et toutes les classes ont accès à internet.

**Une attention particulière est donnée aussi à la méthodologie de travail : comment amener l'enfant à s'organiser, à gérer son temps, ...**

Pour favoriser la continuité également, soixante périodes de travail en concertation par an sont assurées par l'équipe éducative. Ces périodes de concertation sont imposées par un décret ministériel.

**Des cours d'anglais sont dispensés aux élèves dès la 5<sup>e</sup> primaire, à raison de 2 périodes par semaine.**

**Pour ceux qui le désirent, l'école propose un cours dès la 1<sup>ère</sup> maternelle et ce, après journée.**

**Une école des devoirs est organisée une fois par semaine si la demande est importante.**

Différentes revues pédagogiques sont proposées et peuvent être utilisées en classe (Averbode, L'Ecole des Loisirs, JDE, ...).





## **2. Evaluation :**

**Elle se fait d'une part en cours d'activité d'apprentissage : c'est l'évaluation « formative ». L'erreur est alors utilisée comme tremplin pour apprendre.**

Les élèves de 2<sup>e</sup> année et de 5<sup>e</sup> année participent à l'évaluation externe non-certificative organisée par la communauté Wallonie-Bruxelles chaque année.

**L'évaluation « certificative » est, pour sa part, construite en référence aux « Socles de Compétences » communs à tous les réseaux.**

En primaire, elle se fait sous forme de bilans ou contrôles à la fin d'une « matière » ou en fin de période. Différents moments sont répartis durant l'année afin de favoriser la communication des résultats scolaires de chaque enfant :

° ***La réunion de rentrée*** : Elle est programmée chaque année dans le courant du mois de septembre. Elle permet à chaque instituteur(trice) de se présenter, de présenter son plan de travail pour l'année, présenter les différentes méthodologies utilisées et les différents projets qui auront lieu durant l'année scolaire.

° ***Fin novembre*** : Le premier bulletin de votre enfant vous est remis lors de la première réunion de parents de l'année scolaire. C'est le moment de faire le point sur son travail.

° ***Fin mars*** : Deuxième bulletin. Ici aussi, une réunion de parents est programmée afin de discuter de l'évolution de votre enfant.

° **Fin juin** : Troisième bulletin de l'année scolaire. Troisième réunion de parents afin de faire un bilan sur le travail scolaire et de se projeter dans l'avenir.

Les élèves de 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> participent en juin à l'évaluation externe du réseau libre. Celle-ci est un élément parmi d'autres pour argumenter la décision du passage de cycle.

Les enfants de 6<sup>e</sup> année passent l'épreuve externe de fin de 6<sup>e</sup> organisée par la communauté française leur permettant d'obtenir le **Certificat d'Etudes de Base**. Les dates de la passation du CEB sont communiquées dans le « P'tit Gaumais » spécial parents dès qu'elles sont connues. La remise des CEB est organisée fin juin.

**Le Centre PMS libre de Virton est le partenaire privilégié pour aider l'équipe éducative et les parents à guider, orienter les enfants en difficulté.**

**Une permanence est organisée selon un calendrier défini à l'avance entre le PMS et la direction de l'école.**

**La démarche de prise de contact est à l'initiative des parents (063/57 89 92).**

### **3. Travaux à domicile :**

Dans le cadre de la directive ministérielle, ceux-ci sont proposés uniquement en primaire.

Leur but est essentiellement de :

- favoriser le lien école-famille.
- développer l'autonomie de l'enfant.
- assurer la fixation des apprentissages.

**Ces travaux ou leçons, obligatoires, seront remis à temps. L'enfant doit pouvoir être fier de montrer ce qu'il a su faire (seul(e) de préférence) ou expliquer ce qui lui pose encore problème sans culpabilité s'il a « vraiment » essayé.**

Une importance toute particulière sera accordée à la gestion des travaux. Les travaux à domicile sont notés au journal de classe. Les enfants sont responsables de la bonne tenue de celui-ci. Chaque parent est invité à prendre connaissance de son contenu au minimum une fois par semaine.

#### **4. Education à la citoyenneté :**

Notre école, baptisée « *école libre Guy de Larigaudie* », est une école où l'on essaie de développer les valeurs morales défendues par Guy De Larigaudie : respect, politesse, tolérance.

**L'éducation au respect de l'autre (adultes et autres enfants) et au respect de l'environnement sont une priorité.**

Chaque semaine, en cycle ou par groupes/classes, un « Cercle de la Parole » est organisé.

Dans un climat de respect et d'écoute, chacun(e) peut :

- y développer une idée.
- exprimer un sentiment face à une situation vécue.
- proposer une activité ...

Les élèves de l'école participent au Conseil Communal des Enfants (CCE) à partir de la 3<sup>e</sup> année. Des enfants de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de notre école sont élus pour représenter l'école au CCE avec des enfants des autres écoles de la commune.

## **5. Ouverture : Notre école se veut ouverte par :**

- L'organisation de sorties ciblées et l'accueil de personnes-ressources en classe en lien avec un thème développé, un projet à réaliser.
- L'organisation de classes de dépaysement, activités extérieures à partir du cycle 5/8, (tous les deux ans) à un prix favorisant la participation de tous.
- Excursions chaque année au cycle 2,5 /5 et une année sur deux en alternance avec les classes de dépaysement dans les autres cycles.

## **6. Activités culturelles :**

**Dans le but d'éveiller au « beau », au « différent des écrans » l'occasion est donnée de participer chaque année à quelques spectacles soit à l'école ou à l'extérieur. La PAF doit permettre à tous de participer.**

### **Partenaires privilégiés :**

- La Maison de la Culture d'Athus.
- Mamie conteuse en maternelle.
- Projet « Je lis comme je respire » en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années.
- L'Association de Parents organise différentes activités tout au long de l'année.



## **7. Activités sportives :**

Un cours de psychomotricité est organisé durant 2 périodes par semaine en maternelle, ainsi qu'un cours d'EPS en primaire, à raison de 2 périodes par semaine également.

**Selon les opportunités, certains groupes peuvent participer à des activités extérieures proposées par l'ADEPS : une demi-journée à St Mard.**

Ceci, dans un climat de coopération, de solidarité plutôt que de compétition élitiste.

Un cours de natation est organisé dans le cadre du cours d'éducation physique :

- Classes primaires : piscine communale de Virton. Par modules.

## **8. Formations du corps enseignant :**

**Chaque année, l'équipe éducative se rend à des formations obligatoires organisées par l'inspection de la communauté française.** Chaque enseignant est tenu d'y participer. Ils peuvent également participer librement à d'autres formations organisées par le réseau libre ou l'Institut de Formation des Cadres (IFC).

### **PROJET PROF'ESSOR**

**C'est un dispositif qui permet d'aider chaque enseignant à partager et à collaborer afin d'améliorer ses pratiques. Le but étant d'amener chaque enfant à grandir et à évoluer le mieux possible.**

## **9. Projet « Santé à l'école » :**

Notre école a développé, en concertation avec une maman d'élève, diététicienne, un projet « santé » à l'école.

Plusieurs choses ont donc été mises en place. Voici les principales :

1° L'eau est la seule boisson autorisée à l'école et à la cantine.

2° le jeudi est le « jour du fruit » : aucune autre collation n'est acceptée dans l'école. Il peut s'agir d'un fruit frais, de fruits secs, de compotes de fruits (éventuellement de légumes crus).

3° La collation de l'après-midi est supprimée dans toutes les classes.

4° L'école collabore avec le traiteur : Les gourmands disent, pour proposer aux enfants des menus équilibrés, respectant des normes diététiques recommandées par la communauté française. Pour ce faire, l'école fait partie du projet développé par la communauté Wallonie-Bruxelles « Que mange-t-on ce midi à la cantine ? »

Il est possible également de demander chaque jour des repas sans porc ou repas végétariens au même prix.



A la cantine, les enfants peuvent choisir entre un repas chaud ou bien amener leurs tartines. Le repas chaud comprend un potage, le plat et le dessert. Pour les tartines, la soupe est facultative.

## **10. Les comités « satellites de l'école ».**

Différents comités œuvrent pour l'école.

1° Le pouvoir organisateur appelé plus communément P.O. : C'est un comité sous forme d'ASBL regroupant des parents soucieux de l'école et des enfants. Ce comité est comme un conseil d'administration d'une entreprise. C'est le P.O. qui gère l'école : subventions, personnel, bâtiments, ...

Le directeur de l'école est un membre invité naturellement et participe à chaque réunion.

Le P.O. organise la fancy-fair de l'école aidé des enseignants et de parents bénévoles.

2° Le comité de parents : Comité rassemblant aussi des parents. Ce comité organise tout au long de l'année des activités permettant de financer des projets pédagogiques proposés par les enseignants. Ce comité organise le petit déjeuner de la rentrée, la venue de St Nicolas, les bourses aux vêtements, la brocante à Musson et l'allure libre.

3° Le conseil de Participation : Composé par des parents, des enseignants et de membres du Po, ils peuvent proposer des idées à la direction et aux enseignants pour améliorer le cadre de vie des enfants dans l'école. Ce comité a pouvoir de conseil et son influence est importante dans l'école.

3° Le comité de la foire aux vins : Il y a quelques années, l'idée de créer une foire aux vins pour l'école a germé dans l'esprit du président du pouvoir organisateur et du directeur, Pascal Joannes. Vu l'ampleur de l'organisation, il fut alors décidé de créer un comité autour de ces deux personnes. Ce comité appelé « comité foire aux vins » est maintenant totalement autonome et organise la foire aux vins dans le courant du mois de novembre (également aidé des enseignants et de parents bénévoles).

Chaque parent peut devenir membre d'un comité, selon ses envies. Il suffit pour cela d'en parler au directeur qui vous mettra en relation avec le responsable de chaque comité.

***N'hésitez pas à visiter le site internet de l'école : <https://ecolelibredemusson.jimdofree.com> et notre page Facebook.***





## Projet éducatif et pédagogique de l'école libre Guy De Larigaudie de Musson.

Voici le projet éducatif et pédagogique pour notre école. Il complète le projet d'établissement.

- **Développer** chez les enfants le sens de l'effort qui fait passer le travail avant le jeu. (Le jeu étant un outil de choix servant à l'apprentissage.)
- **Valoriser** le travail individuel afin de développer la pensée personnelle : répétition des exercices, entraînement et application sont, pour notre école, des règles importantes.

Sans oublier le travail collectif car il développe des qualités d'entraide, des qualités cognitives, des qualités humaines et coopératives.

***Cet aller-retour entre le travail individuel et le travail collectif permet de développer l'autonomie, l'auto-organisation et l'apprentissage de la gestion du temps.***

- **Proposer** aux élèves des situations qui comportent des obstacles cognitifs cohérents avec l'objectif d'apprentissage fixé par l'enseignant. L'important est de faire trouver à l'élève une démarche pour franchir l'obstacle et ne pas le centrer uniquement sur le résultat.

**Nous voulons** également une école qui est attentive aux avis des parents.

**Les enseignants sont les acteurs et co-signataires de ce projet éducatif et pédagogique.**

## Estimation des frais pour l'année scolaire 2022 – 2023 :

### **Ecole primaire :**

#### Frais obligatoires :

- Natation : 5 euros par séance. 8 séances par an.
- Spectacle culturel à la maison de la culture : 4 euros par spectacle (1 par classe et par an)
- Classes extérieures : 1 an sur deux : +/- 200-220 euros.
- Excursion : 1 an sur deux : +/- 25 euros en fonction de l'excursion.

#### Frais facultatifs :

Abonnement facultatif à l'une des revues des éditions Averbode (Bonjour-Dauphin-Tremplin) : suivant le prix demandé par l'éditeur (+/- 35-40 euros par an).

Ecole des loisirs : +/- 35 euros.

Photos : 1 fois par an (+/- 12 euros pour la pochette complète, 2 euros la photo de classe)

*Des activités culturelles ou sportives peuvent s'ajouter suivant les projets développés par les classes. Cette participation est obligatoire.*

#### Gratuité :

Le journal de classe et les fournitures scolaires.

Les photocopies sont gratuites. Les photocopies supplémentaires pour cause d'égarement seront à charge des parents.

## **Ecole maternelle :**

### Frais obligatoires :

- Spectacle culturel à la maison de la culture : 5 euros par spectacle (1 par classe et par an)
- Classes extérieures : 1 an sur deux : +/- 100 euros. (3<sup>e</sup> maternelle)
- Excursion : 1 an sur deux : +/- 25 euros en fonction de l'excursion.

### Frais facultatifs :

Abonnement facultatif à l'une des revues des éditions Averbode : Dopido, Dokadi, Dorémi : suivant le prix demandé par l'éditeur mais environ 28-35 euros par an.  
Ecole des loisirs : environ 35 euros suivant la revue.  
Photos : 1 fois par an - Prix se situant dans les 12 euros pour la pochette complète, photo de groupe 2 euros.

## **Cantine :**

Repas chaud et complet : 3,75 euros en primaire et 3,20 euros en maternelle par enfant et par jour.  
Tartines et potage (facultatif) : 1 euro par enfant et par jour avec ou sans potage.